



Communiqué de presse 5 novembre 2018

Sur la sanction infligée à Pierre Vignon

Pierre Vignon vient de se voir retirer sa charge de juge à l'Officialité de Lyon, à la suite d'une pétition qu'il avait lancée au cours de l'été, concernant le Cardinal Barbarin. Cette décision disciplinaire a sidéré les catholiques et tous les citoyens de bonne volonté. NSAE – Nous Sommes Aussi l'Église – joint sa voix aux protestations qui s'expriment pour dénoncer cette mesure.

La Conférence des Évêques de France vient de recevoir quelques victimes de prêtres pédophiles, en petits comités. Elle veut y voir un pas important, et fait savoir qu'elle entend changer son approche du problème, pour se rapprocher des victimes. Or la seule mesure dont on ait eu connaissance récemment est cette sanction inique qui frappe un des rares représentants de l'Église qui avait dans ses attributions d'écouter les victimes, un des rares donc à savoir ce qu'elles souffrent, à savoir ce qu'elles attendent, un des rares à avoir compris. C'est lui qui est frappé !

Dans la forme, une telle sanction disciplinaire est le fait d'une autorité sans contrôle, parfaitement auto-centrée puisque c'est celui qui a été mis en cause qui se fait aussi le juge, et le juge sans appel. Cela relève de méthodes, cléricales jusqu'à la caricature, qui sont, pour une part, à l'origine du problème, mettant aujourd'hui l'Église en péril, et qui n'ont plus cours dans notre société, au 21^e siècle.

Le Bureau de NSAE « Nous sommes aussi l'Église » en appelle à la Conférence des Évêques, actuellement réunie à Lourdes, pour que cette sanction soit abrogée.

André Thireau, Président

NSAE

68 rue de Babylone

75007 Paris

nsae@numericable.fr

Le 10 novembre, le groupe NSAE-Cantal a adressé le courrier qui suit à Mgr Bruno Grua, évêque de Saint Flour :

Frère Évêque,

André Thireau, président du mouvement national « *Nous sommes Aussi l'Église* » (NSAE), a rédigé le 5 novembre 2018 un communiqué de presse (Cf. la PJ) au sujet de la sanction infligée à Pierre Vignon, prêtre, dont la charge de juge à l'officialité de Lyon, qu'il exerce depuis 25 ans, vient de lui être très brutalement retirée.

Les membres de NSAE 15, antenne locale de ce mouvement, se reconnaissent totalement dans cette prise de position de leur président contre cette décision, inadmissible dans le fond comme dans la forme.

En effet, comment l'Église hiérarchique peut-elle à la fois dire qu'elle veut écouter les victimes d'actes pédophiles et frapper d'une sanction disciplinaire une personne dont la fonction est justement d'écouter les victimes d'abus de la part de clercs ?

La forme ne cède rien au fond. Qui a pris l'initiative ? « *Je n'ai pas été tenu au courant de cette décision* », affirme à *Libération* Luc Crepy, l'évêque du Puy-en-Velay (Haute-Loire), responsable de l'action contre la pédophilie dans l'Église de France ! « *Aucun des quatre diocèses d'Auvergne n'a été consulté* », assure encore Luc Crepy. Dans les faits, selon des sources internes à l'Église, la décision aurait été prise par les diocèses de Rhône-Alpes, sous l'autorité du cardinal Philippe Barbarin. De proches collaborateurs du cardinal Barbarin ont confirmé, eux aussi, avoir été informés de cette sanction par la presse.

« *Les bras m'en sont tombés quand je l'ai appris* », commente auprès de *Libération* Véronique Garnier, l'une des sept victimes invitées à Lourdes, regrettant beaucoup la décision prise à l'encontre du père Vignon.

Nous sommes là devant un exemple type de du cléricalisme que dénonce le pape François. Cela nous choque ! En tant que citoyens et en tant que chrétiens, nous protestons, vivement pour dénoncer cette mesure arbitraire et blessante qui n'épargne personne : l'intéressé et les personnes abusées, mais aussi le peuple de Dieu.

Nous demandons respectueusement mais avec force que cette sanction soit abrogée et nous pensons pouvoir compter sur votre sens de la justice pour soutenir notre démarche.

Nous vous prions d'accepter nos salutations fraternelles

Le groupe NSAE 15

<https://nsae.fr/2018/11/05/sur-la-sanction-infligee-a-pierre-vignon/>